

Le CRSH, la recherche en sciences humaines et l'élaboration de politiques

Marc Renaud
Président
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Ottawa, ON K1P 6G4

Depuis 20 ans, le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) appuie la recherche universitaire, aussi bien fondamentale que ciblée, dans toutes les disciplines des sciences sociales et des humanités. Selon le modèle traditionnel, les chercheurs précisent eux-mêmes les questions qu'ils étudieront. Ils abordent ces questions en fonction d'une perspective intellectuelle, disciplinaire ou méthodologique particulière, dictée avant tout par le besoin de faire progresser les connaissances dans leur domaine.

Depuis une dizaine d'années, le CRSH s'est associé à divers partenaires canadiens pour concevoir, mettre au point et financer des «initiatives conjointes» de recherche dans des secteurs bien définis où les partenaires veulent notamment disposer de connaissances supplémentaires pour enrichir leur processus d'élaboration de politiques. Ces initiatives tranchent avec les autres programmes du CRSH en ce qu'elles font appel aux utilisateurs éventuels de la recherche pour définir le domaine et les questions de recherche. Le Projet Metropolis en est un bon exemple.

Les initiatives conjointes reflètent la conviction profonde du CRSH que la recherche en sciences humaines peut et doit s'effectuer

à différents niveaux, déborder le simple cadre universitaire et contribuer, entre autres, à l'amélioration des politiques, des pratiques et du processus décisionnel dans le secteur public. Cette conviction s'inspire d'un modèle à plusieurs paliers de la production des connaissances (voir Figure 1).

Au cours des prochaines années et sans pour autant négliger le premier palier (nous cherchons par tous les moyens à augmenter les taux de réussite dans nos programmes d'appui à la recherche fondamentale), le CRSH s'efforcera d'investir davantage au troisième palier de la pyramide, où les recherches sont plus axées sur l'élaboration des politiques et où le transfert des connaissances est

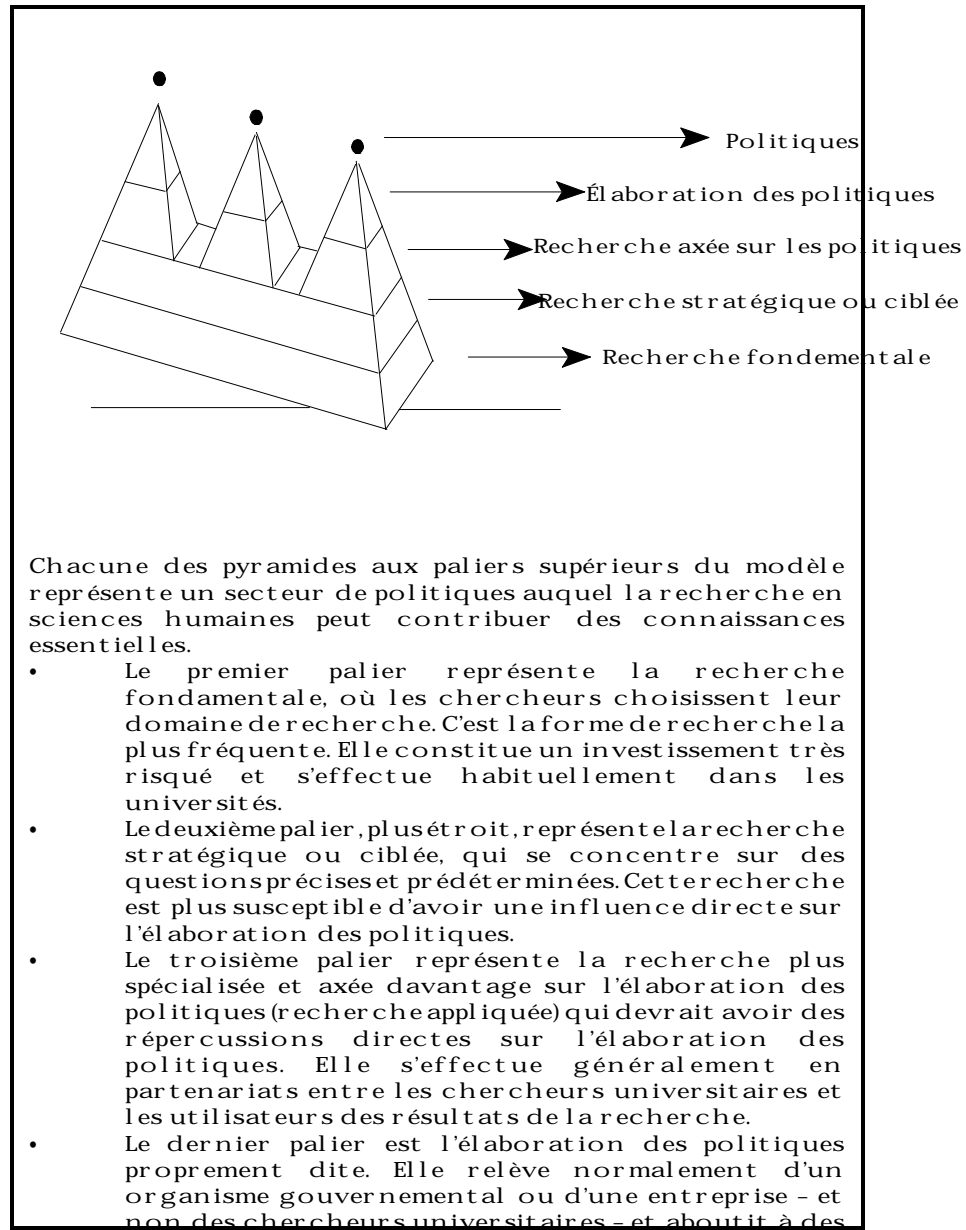


FIGURE 1 Modèle à plusieurs paliers de la production des connaissances

direct. Ce sont aussi des domaines où les connaissances nécessaires à l'élaboration de politiques présentent des lacunes importantes.

Certains premiers pas ont déjà été faits dans cette direction. Par exemple, le CRSH et le Secrétariat de la recherche sur les politiques ont conclu une entente d'initiative conjointe pour créer un programme de recherche sur huit grands facteurs de changement ou grandes tendances, soit la mondialisation, l'intégration nord-américaine, les changements technologiques et la révolution de l'information, l'environnement, l'évolution démographique et le vieillissement, la multiplication des centres de pouvoir, la différenciation sociale et les changements de valeurs. Humanistes et spécialistes des sciences sociales y participent.

Le CRSH créera aussi des centres de recherche d'un nouveau genre visant à rapprocher les chercheurs et les étudiants (les chercheurs de demain) des organismes de la communauté (groupes communautaires, groupes culturels, services publics et entreprises privées). Axés sur les points forts des universités participantes, ces centres examineront des questions clés dans des grands domaines de recherche tels que la jeunesse, les Autochtones, la pauvreté, la violence et d'autres encore. Ils répondront ainsi aux besoins des communautés en matière d'information et de recherche. Le programme d'activités de chaque centre sera élaboré conjointement par des groupes d'utilisateurs de la communauté et des chercheurs universitaires.

De telles activités contribuent à resserrer des liens entre les chercheurs et les utilisateurs de la recherche et à faciliter le transfert ou l'échange des connaissances et des résultats. Évidemment, ce rapprochement de deux «cultures» différentes et peu habituées à collaborer n'est pas sans susciter certaines difficultés et appréhensions, aussi bien à l'intérieur de la communauté des chercheurs que parmi les responsables de l'élaboration des politiques. Voici quelques exemples.

- Les sciences humaines se subdivisent en sciences sociales et en humanités. Alors que les spécialistes en sciences sociales ont le sentiment que leurs disciplines peuvent être à la fois utiles et pertinentes, la plupart des humanistes semblent convaincus du contraire. Cette conviction n'est pas fondée, comme nous en

avons eu au moins deux fois la preuve au cours du récent Congrès des sciences humaines qui a eu lieu à Ottawa à la fin mai: le Réseau canadien de recherche culturelle, qui comprend une forte représentation d'humanistes, a tenu avec grand succès son colloque inaugural et un autre groupe d'humanistes a organisé un colloque très intéressant sur la santé. Les humanistes ne devraient donc pas hésiter à prendre part à des initiatives de recherche appliquée.

- Plusieurs chercheurs éprouvent un malaise face à la recherche appliquée parce qu'ils craignent de la voir se substituer à la recherche fondamentale libre, dont elle s'approprierait le financement. Bien que compréhensible, cette crainte est exagérée. Le modèle de production des connaissances présenté ci-dessus illustre combien la recherche appliquée doit s'appuyer sur une vaste base de recherche fondamentale et, par conséquent, le CRSH entend protéger et consolider cette base pour assurer le renouvellement continu d'une source de compétences et d'idées à la fine pointe du savoir, que nous pouvons appliquer à une diversité de fins.
- Plusieurs chercheurs voient dans la recherche axée sur les politiques une bureaucratisation du processus d'octroi de subventions. L'évaluation par les pairs – c'est-à-dire des spécialistes des divers secteurs des sciences humaines en fonction de la qualité intrinsèque d'un projet de recherche – a toujours été et continuera d'être la pierre angulaire de ce processus. Le CRSH résistera toujours aux tentatives de la remplacer par une évaluation selon des critères «politiques».
- Un mur de préjugés existe entre chercheurs et responsables de l'élaboration de politiques. La recherche et l'élaboration de politiques sont de fait deux processus dont le déroulement est très différent. Une fois précisées la question et l'approche de recherche, le travail du chercheur devient rigoureux et presque linéaire – presque un rituel immuable. Par contre, l'élaboration des politiques est constamment soumise à l'influence de variables externes qui en modifient sans cesse le déroulement: influence des médias, réactions de groupes d'intérêts divers, modifications apportées aux lois, événements impondérables, etc. Il en résulte

que le chercheur risque de reprocher au praticien un manque de rigueur, alors que ce dernier verra chez le chercheur un certain manque de souplesse et d'adaptabilité à des circonstances changeantes.

Dans cet effort de rapprochement entre sciences humaines et élaboration des politiques, nous sommes tous en période de rodage. Nous tentons de dépasser l'ancien modèle linéaire selon lequel la recherche est «produite» par les chercheurs, «assimilée» par les analystes et «régurgitée» aux décideurs. Pour en arriver à un modèle plus dynamique et interactif, le CRSH essaye d'instaurer entre les chercheurs et les responsables de l'élaboration de politiques une collaboration, une interface, plus serrée qui remet en question certains aspects de leurs rôles traditionnels respectifs. Cela exige une adaptation à un contexte nouveau dont les balises demeurent encore inconnues.

Ce rapprochement entre les deux groupes s'opère graduellement. Pour faciliter le processus d'acculturation pour l'avenir, le CRSH a commencé à conclure des ententes qui permettront à la prochaine génération de chercheurs en sciences humaines de se «frotter» aux responsables de l'élaboration de politiques au cours de leur formation. Par exemple, le Service canadien des forêts et le Centre de recherches pour le développement international sont deux nouveaux partenaires qui ont accepté d'arrondir les bourses du CRSH tout en donnant aux boursiers une expérience dans leur secteur d'activité.

Bref, le CRSH tente activement de favoriser «l'union de fait et la cohabitation des sciences humaines et des politiques publiques» – pour reprendre une expression utilisée plus tôt dans ce numéro spécial. Cette cohabitation est essentielle aujourd'hui. En effet, la recherche universitaire en sciences humaines peut apporter une mine d'or de renseignements à ceux qui cherchent à répondre de façon pertinente à un questionnement qui devient maintenant incontournable dans le processus d'élaboration de politiques: «Où allons-nous? Que savons-nous? Que faire?»